



LA VILLE DE BRUMATH  
RECRUTE

**UN(E) COMMUNITY MANAGER/ CHARGE(E) DE COMMUNICATION**  
**(H/F)**  
**POSTE A TEMPS COMPLET**

Catégorie B – Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux

Sous l'autorité du Maire et du Directeur Général des Services, au sein du service communication, en lien avec un chargé de communication déjà en poste, vous assurerez notamment les missions suivantes :

- Contribuer à l'élaboration de la stratégie de communication de la collectivité et notamment sa communication digitale,
- Proposer et réaliser des actions de communication et de relation publique,
- Animer et produire les contenus pour les réseaux sociaux Facebook, Twitter, LinkedIn, Youtube, Instagram (Community management),
- Animer et produire les contenus multimédias pour le site Internet,
- Rédiger des supports de communication écrits,
- Participer aux manifestations internes et externes,
- Assurer la suppléance du second chargé de communication en cas d'absence.

**Profil :**

- De formation BAC +2 à BAC +5, votre niveau de culture générale, votre expérience en collectivité territoriale sur des fonctions similaires, votre créativité, votre disponibilité et votre sens du travail en équipe, contribueront à la réussite des missions,
- Vous maîtrisez parfaitement les réseaux sociaux dans le cadre professionnel,
- Vous savez piloter les projets et les mener à terme en respectant les échéances et les objectifs fixés,
- Ayant l'esprit d'équipe et doté(e) d'un bon relationnel (élus, Direction Générale, ensemble des services et population), vous avez le sens de l'écoute et savez faire preuve de diplomatie et de réserve.

**Particularités du poste :**

Horaires décalés en cas de manifestations à couvrir (soirs ou Week-End).  
Déplacements fréquents à prévoir sur le territoire de Brumath.

Merci d'adresser lettre de motivation + CV avant le **1<sup>er</sup> mars 2019** à l'adresse suivante :

A Monsieur le Maire de la Ville de Brumath  
4, rue Jacques Kablé – 67171 BRUMATH Cedex

Ou par messagerie :

[rh@brumath.fr](mailto:rh@brumath.fr)